

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16496**

### Intitulé

MASTER : MASTER Analyse économique et développement international, spécialité Économie de la santé et développement international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1	Président de l'Université d'Auvergne, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités, ministère chargé de l'enseignement supérieur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

122 Economie, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Analyse, évaluation, conseil, prise de décision (ou contribution à) dans les domaines économiques de la santé vue sous l'angle individuel, des politiques publiques nationales et internationales.

Les étudiants diplômés par cette spécialité du Master AEDI pourront postuler auprès des institutions internationales, des administrations centrales et collectivités locales, en charge de la mise en place, le suivi et l'évaluation de programmes de santé, pour la réflexion sur le financement de la santé; auprès des organismes publics et privés d'assurance maladie, à but lucratif ou non, et des ONG investies dans le secteur de la santé.

Le titulaire du diplôme :

- connaît de manière approfondie les enjeux et les mécanismes du financement de la santé, les enjeux et les approches de l'évaluation économique en santé, la régulation des systèmes de santé, la politique du médicament et la problématique de son approvisionnement dans le contexte des pays en développement et en transition

- maîtrise les outils de l'analyse économique appliquée à l'économie de la santé (outils théoriques et méthodes quantitatives et qualitatives)

- sait s'insérer dans des équipes chargées de l'organisation des systèmes de santé, de l'élaboration et le suivi de projets relatifs à la santé.

- sait élaborer des études, des documents de synthèse, des recommandations en matière de politiques de santé.

- maîtrise les concepts et les outils d'analyse et d'évaluation de projets de santé.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité concernés :

- Institutions internationales, agences de développement, Ministères de la Santé
- Caisses Nationales et Régionales d'Assurance Maladie, secteur de l'assurance privée à but lucratif et non lucratif.
- Organisations non gouvernementales internationales et nationales.
- Bureaux d'études / Bureaux de conseil

Types d'emplois occupés :

- Economiste chargé d'études ou de projets, sur le financement de la santé, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de santé dans des institutions internationales et nationales, agences de développement, au sein des ONG

- Conseiller santé/ Consultant pour bureaux d'études, collectivités locales ou territoriales sur les questions de financement de la santé, d'évaluation économique, de programme de santé.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

M1205 : Direction administrative et financière

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité est accessible en formation initiale.

Au niveau Master 1ère année : admission de droit pour les titulaires d'une licence du domaine économie-gestion, après examen du dossier pour les titulaires d'une licence d'un autre domaine ou équivalence.

Au niveau Master 2ème année, sur dossier

Cette spécialité s'adresse donc aux étudiants en économie aussi à un public plus large d'étudiants issus des filières AES, Gestion, MASS, IEP, Ecoles d'ingénieurs, écoles de commerce etc et équivalents étrangers.

Cette spécialité est également accessible en formation continue et s'adresse à des cadres, consultants, praticiens du développement etc de pays développés ou de pays en développement et en transition. Les candidats n'ayant pas les diplômes requis peuvent se porter candidat au titre de la VAE/ VAP.

La formation qui a lieu aux semestres 3 et 4 du Master Analyse économique et développement international dure 9 mois. Elle est

complétée par un stage d'une durée d'au moins 3 mois. le stage est réalisé de préférence dans un pays étranger pour les étudiants français, les étudiants étrangers peuvent le réaliser en France.

#### Semestre 3 :

- UE 1 : Régulation des systèmes de santé (5 ECTS)
- UE 2 : Politiques et programmes de santé (5 ECTS)
- UE 3 : Financement de la santé et cadre macroéconomique I (5 ECTS)
- UE 4 : Evaluation médico-économique I (7 ECTS)
- UE 5 : Techniques quantitatives I (4 ECTS)

#### Semestre 4 :

- UE 6 : Evaluation médico-économique II (6 ECTS)
- UE 7 : Financement de la santé II (6 ECTS)
- UE 8 : Economie du développement (4 ECTS)
- UE 9 : Techniques quantitatives II (4 ECTS)
- UE 10 : Application des acquis (10 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

La spécialité accueille chaque année une vingtaine d'étudiants.

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>

##### Autres sources d'information :

Site web de l'Université d'Auvergne :

<http://u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

Sites web de l'Ecole d'Economie :

<http://economie.u-clermont1.fr/formations.html>

##### Lieu(x) de certification :

Université d'Auvergne

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Auvergne, Ecole d'Economie, Clermont-Ferrand

##### Historique de la certification :